

Communiqué de presse

Le 21 février 2019

La Cnav, l'Agirc-Arrco, la CCMSA, France Active et la Banque des Territoires lancent le pôle VIVA Lab : *Valoriser l'Innovation pour Vivre Autonome*

La Cnav, l'Agirc-Arrco, la CCMSA, France Active et la Banque des Territoires (Caisse des Dépôts) ont lancé le 20 février 2019, le pôle VIVA Lab, un dispositif de soutien aux innovations technologiques, techniques et organisationnelles dans le champ de la prévention de la perte d'autonomie et du bien-vieillir. Ce dispositif a pour vocation de détecter au niveau local des projets innovants et duplicables. Ces derniers bénéficieront d'un accompagnement dans leur développement pour faire émerger des réponses nouvelles en faveur de la prévention des effets du vieillissement et du soutien à l'autonomie.

Le pôle VIVA Lab offrira un accompagnement personnalisé aux porteurs de projets visant à faciliter la maturation du projet et à tester les solutions innovantes. Ces dernières doivent entrer dans le champ de :

- La lutte contre l'isolement social et numérique
- La prévention à domicile
- L'adaptation du logement
- L'accompagnement à la mobilité
- Le soutien aux aidants
- Les lieux de vie collectifs pour les retraités fragilisés

A l'issue de cet accompagnement, les projets les plus prometteurs pourront être soutenus dans leur développement à plus grande échelle grâce à des investissements des différents membres et partenaires du pôle.

Le Pôle VIVA Lab fonctionnera toute l'année pour faciliter agilité et réactivité au bénéfice des porteurs de projets. Chaque année une thématique majeure sera promue pour favoriser l'émulation autour de grands projets thématiques. La campagne 2019 est ainsi dédiée à la lutte contre l'isolement et l'accès au numérique, enjeux majeurs de l'accompagnement en faveur du bien-vieillir. Le sourcing des projets se fera sur les territoires via les coordinations locales de la silver autonomie animée par les Carsat.

Les porteurs de projets trouveront toutes les informations nécessaires à l'adresse suivante : www.vivalab.fr

A propos

L'Assurance retraite, le service public de la retraite de la Sécurité sociale

Premier organisme français de retraite, la Cnav gère la retraite du régime général de la Sécurité sociale et les actions de prévention en faveur du bien-vieillir et de la préservation de l'autonomie des retraités. Elle forme avec les Carsat, les CGSS et la CSSM, le réseau de l'Assurance retraite. Au cœur de l'innovation numérique, son offre de service se diversifie grâce aux nombreuses démarches en ligne sur www.lassuranceretraite.fr (demande de retraite en ligne, téléchargement du relevé des mensualités...) : déjà 8 millions d'espaces personnels créés !

VIVA Lab

La Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr

 [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

France Active, le mouvement des entrepreneurs engagés

[France Active](#) permet à chaque entrepreneur de s'investir dans un projet porteur d'impact positif. Créer son activité et s'engager sur son territoire, donner du sens à son projet et transformer la société : c'est le pari des entrepreneurs engagés. Au plus près de leurs besoins, France Active et ses 42 associations territoriales les conseillent sur leur projet de financement et leur donnent accès à un réseau unique d'acteurs économiques et sociaux. Avec ses 3 sociétés financières, France Active garantit et finance chaque année les projets de près de 7 500 entrepreneurs et travaille à développer une économie plus inclusive et plus durable.

L'Agirc-Arrco et son action sociale

L'Agirc-Arrco est le régime de retraite obligatoire et complémentaire des salariés du secteur privé, piloté par les partenaires sociaux. 30 millions de personnes, actives ou retraitées y sont affiliées.

Selon le principe fondamental de solidarité entre les générations, constitutif au régime, l'Agirc-Arrco développe depuis l'origine une action sociale, en direction des personnes fragilisées, qu'il s'agisse de retraités, d'actifs, de demandeurs d'emploi ou de personnes en perte d'autonomie. L'action sociale Agirc-Arrco mène des actions complémentaires aux acteurs privés et publics dans 4 champs d'intervention prioritaires : le bien vieillir, le soutien et l'accompagnement des proches aidants, la perte d'autonomie des personnes âgées et le retour à l'emploi des actifs les plus fragiles. Chaque année, 1 million de personnes sont accompagnées par l'Action Sociale, pour un budget global d'environ 330 millions d'euros. <http://www.agircarrco-actionsociale.fr>

La MSA

La MSA (Mutualité sociale agricole) assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole et des ayants droit : exploitants, salariés (d'exploitations, d'entreprises, de coopératives et d'organismes professionnels agricoles), employeurs de main-d'œuvre. Avec 26,9 milliards de prestations versées à 5,6 millions de bénéficiaires, c'est le deuxième régime de protection sociale en France.

Contacts presse :

presse@cnav.fr

hugop@franceactive.fr

vbelloir@agirc-arrco.fr

isaline.ollivier@caissedesdepots.fr

fromentin.frederic@ccmsa.msa.fr